



## Mairie de La Bridoire (73520)

510 route du lac

Téléphone : 04 76 31 11 13 - Fax 04 76 31 19 23

mairie.labridoire@wanadoo.fr

### CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES DE LA BRIDOIRE à destination des particuliers (famille extérieure à la commune)

Le présent contrat est établi pour une location portant sur la période suivante :

Du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Au nom de : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ ou \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Nature de la manifestation : .....

|                   | TARIF   |
|-------------------|---|
| Location          | 400.00 €  |
| Forfait chauffage | 60.00 €   |
| Nettoyage         | 40.00 €   |
| Caution           | 2 chèques : 100 € + 400 € **                                    |
| TOTAL             | 440 € sans chauffage<br>500 € avec chauffage<br>500€ de caution |

\*\* La caution est versée sous forme de deux chèques à l'ordre du Trésor Public : Afin d'éviter des locations de complaisance, les chèques de caution et de location seront **tous les deux au nom du loueur de la salle.**

- 400 € pour les dommages éventuels,
- 100 € en cas de nettoyage insuffisant.

Les chèques seront rendus à l'occupant après la restitution des clefs. Toutefois, en cas de dégradation importante dans le bâtiment ou d'un nettoyage insuffisant constaté par notre agent municipal lors de la visite des lieux, les chèques de caution seront encaissés après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées

